

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **28 mars 2013**

Délibération n° 2013-3833

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Association Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise (ALE) - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2013**

service : **Direction de l'évaluation et de la performance**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Justet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 mars 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : vendredi 29 mars 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mmes Guillemot, Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, MM. Bernard B., Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Kabalo, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, MM. Lévêque, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Lebuhotel), Crimier (pouvoir à M. Da Passano), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Barral (pouvoir à M. Vincent), Bouju (pouvoir à M. Reppelin), Assi (pouvoir à M. Buffet), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), M. Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bocquet (pouvoir à M. Geourjon), Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B.), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Hugué (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Gillet), Lambert (pouvoir à M. Longueval), Mme Levy (pouvoir à M. Augoyard), M. Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palaja, MM. Pilon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas, Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barge, Bolliet, Llung, Louis, Muet, Nissanian, Touraine.

Conseil de communauté du 28 mars 2013**Délibération n° 2013-3833**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Association Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise (ALE) - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2013**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise (ALE) est une association loi de 1901 qui a pour but de favoriser et d'entreprendre, sous l'impulsion de ses membres adhérents et en complémentarité de ceux-ci, des opérations visant à assurer :

- l'utilisation rationnelle des énergies et l'efficacité énergétique,
- le développement de la maîtrise de leurs usages, tels l'éclairage, le chauffage, le froid, etc.,
- la promotion et le développement des énergies renouvelables.

L'ALE intervient sur le secteur du bâtiment (habitat, patrimoine public, bureaux, etc.) et en matière de politiques locales de développement durable (mise en place de plans climats, etc.).

L'ALE a été créée le 28 février 2000. La Communauté urbaine de Lyon en est un des membres fondateurs.

L'ALE est soutenue notamment par la Région Rhône-Alpes, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Union européenne, les Communes et les bailleurs sociaux.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine vise à augmenter la part de sa consommation d'énergie renouvelable dans sa consommation totale d'énergie en se fixant les objectifs suivants :

- favoriser une politique d'énergies renouvelables,
- poursuivre l'utilisation rationnelle des combustibles,
- dresser un bilan régulier de la consommation d'énergie de l'agglomération.

En outre, la Communauté urbaine a pris l'initiative de démarches en matière de préservation du climat (plan climat territorial).

Les activités développées par l'ALE et son objet sont donc compatibles avec les compétences exercées par la Communauté urbaine, comme le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, dans le cadre de l'article L 5215-20 du code général des collectivités territoriales.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012

Par délibération n° 2012-2864 du 18 mars 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 354 085 € au profit de l'association dans le cadre de son programme d'activités pour l'année 2012.

L'activité de l'ALE s'est réalisée selon les 4 axes mentionnés dans son programme d'activités 2012 :

- missions d'éducation, de formation, de sensibilisation et de communication : actions de communication, actions événementielles, éducation à la sobriété énergétique et formations à destination des professionnels et des élus,
- aménagement et bâtiment durable : conseil aux porteurs de projets collectifs de maîtrise de l'énergie, animations et actions partenariales pour les copropriétés, le logement social et le bâtiment neuf,
- actions structurantes Energie-Climat : appui au plan climat des collectivités locales et contribution aux travaux de l'observatoire climat-énergie de l'agglomération lyonnaise,
- vie associative : participation aux actions des organismes d'ampleur régionale ou nationale et aux échanges d'expérience dans le cadre des différents réseaux sectoriels.

c) - Bilan des actions 2012

Axe "missions d'éducation, de formation, de sensibilisation et de communication" :

L'association a atteint ses objectifs en matière de communication, d'événementiel et d'accompagnement à la sobriété énergétique des ménages, des bailleurs et des professionnels. Certains sont même dépassés comme par exemple l'aide à la réalisation d'articles et de reportages : réalisation de 35 articles/passages dans les médias alors que l'objectif 2012 était de 30. Les défis "Ecol'énergie" et "Famille à énergie" sont bien engagés et se déroulent conformément aux prévisions.

Concernant les actions de formation relatives à cet axe, un seul objectif n'a pas été atteint : la formation à l'Ecole nationale supérieure d'architecture n'a pas été dispensée, en raison du nombre de participants insuffisants. De nombreuses autres formations ont été dispensées par l'ALE.

Axe "aménagement et bâtiment durable" :

Les objectifs 2012 de l'ALE ont été atteints sur la lutte contre la précarité énergétique, sur l'animation et les actions partenariales pour les copropriétés et le logement neuf, sur le programme Concerto Renaissance (Confluence) et sur ses actions sur le bâtiment neuf et les référentiels de construction durable.

Concernant ses missions de conseil et d'accompagnement de porteurs de projets, l'ALE a, en 2012, effectué 32 conseils personnalisés (objectif : 30), 18 accompagnements du projet à la décision (objectif : 15) et 11 accompagnements de la décision à l'opération (objectif : 13).

Au sein de l'espace info énergie, le nombre de contact pris au titre de l'information et du conseil du Grand public sur les choix en matière d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables est inférieur aux prévisions.

Axe "actions structurantes Energie - Climat" :

Tous les objectifs de l'ALE sur cet axe ont été atteints, notamment en matière d'appui technique et méthodologique au plan climat des différentes communes (31 Communes accompagnées, mise en place d'une boîte à outils et de formations dédiées au plan climat).

Elle continue, également, d'apporter son soutien à la Communauté urbaine dans le cadre de son plan climat et son projet "ville intelligente en énergie".

Axe "vie associative" :

L'ALE a rempli ses objectifs fixés au travers de sa participation aux actions d'échanges d'expériences de divers organismes et réseaux nationaux (Fédération des agences locales de maîtrise de l'énergie du territoire métropolitain) ou régionaux (réseau Info énergie Rhône-Alpes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie -ADEME-).

d) - Programme d'actions pour l'année 2013 et plan de financement prévisionnel

Au cours de l'année 2013, le programme d'activités de l'ALE se poursuit dans la continuité de ses axes d'activités. Les principales nouveautés proposées par l'Association en 2013 sont les suivantes :

Appui à la mise en œuvre du plan climat de la Communauté urbaine et à son relais auprès des partenaires, notamment les Communes :

- appui à la certification du plan climat de la Communauté urbaine et de ceux de 3 Communes par la labellisation Citergie,
- élargissement du groupe de Communes, préfiguration d'un extranet partenaires plan climat.

Développement de la sobriété énergétique avec tous les publics, par des actions de communication, sensibilisation, éducation et formation :

- renforcement du nombre d'équipes impliquées dans le défi Familles à Energie Positive, appui sur des partenaires relais,
- adaptation de l'outil Familles à Energie positive au patrimoine communal,
- appui aux usagers dans les projets locaux de compteurs intelligents "smart grids".

Bâtiment durable :

- renforcement du nombre de conseils aux copropriétés, démarchage vers leurs syndicats, promotion d'une offre globale de type coach copro,
- soutien au dispositif d'éco-rénovation des copropriétés de la Communauté urbaine, utilisation de la plateforme de formation en ligne dédiée,
- mise en place d'actions expérimentales de repérage et prévention de la précarité énergétique avec différents acteurs locaux et notamment les Communes,
- soutien au dispositif d'éco-rénovation du logement social de la Communauté urbaine, mutualisation régionale par le réseau Info énergie Rhône Alpes de formations légères pour les bailleurs sociaux,
- soutien à la création d'un toit citoyen photovoltaïque en investissement participatif, en lien fort avec une association d'habitants.

Outre ces nouveautés et les projets engagés depuis plusieurs années, l'Association va, en 2013, donner la priorité à 2 chantiers : les comportements sobres en énergie et la rénovation énergétique de l'habitat privé. Sur ces projets, l'Association s'est fixée les objectifs suivants :

Comportements sobres en énergie :

- atteindre 200 familles engagées lors de la 4^e édition de Familles à énergie positive par un renforcement du temps ALE et des partenariats,
- engager au moins 3 Communes dans le test d'un outil sur les comportements sobres dans le patrimoine municipal,
- accompagner au moins 5 équipes avec l'outil "Conversations carbone", renouveler le repas 80 kilomètres, renforcer les liens avec des initiatives comme "Lyon ville équitable et durable",
- engager 10 classes dans le défi Ecol'énergie seconde édition ; partager l'expérience de la première édition aux assises nationales de l'éducation à l'environnement et au développement durable en mars 2013,
- accompagner une cinquantaine de ménages équipés de compteurs intelligents pour estimer les gains additionnels engendrés par une meilleure information du consommateur.

Rénovation énergétique de l'habitat privé :

- assurer l'accompagnement personnalisé de 50 copropriétés,
- mettre en œuvre le "coach copro®", en lien avec l'Agence parisienne du climat (APC) et avec les partenaires locaux de l'ALE,
- enclencher une véritable dynamique en travaillant avec les partenaires pour définir et démultiplier les messages,
- participer aux travaux menés par la fédération des ALE, Fédérations pour les agences locales de l'énergie (FLAME), le Comité de liaison énergies renouvelables (CLER) et autres réseaux nationaux, ainsi que ceux des collectivités (Communauté urbaine de Lyon, mais aussi Région et grosses communes),
- mobiliser et former des acteurs relais pour accentuer la dynamique du dispositif,
- donner plus de 1 000 conseils de l'espace info énergie,

- mettre en place la mutualisation de l'espace info énergie avec l'HESPUL (association spécialisée dans le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique) pour aboutir à des plages d'ouverture élargies en fin d'année et éviter les renvois d'appels entre les 2 structures,
- faire connaître l'espace Info Energie par des relais de communication dans les journaux des collectivités, mettre à disposition nos conseils dans les lieux adaptés (services urbanisme etc),
- poursuivre un travail spécifique d'accompagnement à la rénovation de logements de ménages en précarité et mettre en place un fonds test de petits travaux d'urgence.

L'ensemble du programme d'activités est annexé à la convention à adopter avec l'association.

Les principaux éléments financiers prévisionnels de l'association pour l'exercice 2013 sont les suivants, présentés comparativement aux prévisions 2012 :

Libellé	Prévisionnel 2012 actualisé (en €)	Prévisionnel 2013 (en €)
Produits :	1 045 018	1 020 232
dont subvention Communauté urbaine de Lyon	354 085	354 085
dont autres subventions :	597 470	586 647
dont subvention Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	227 479	232 030
dont subvention Région Rhône-Alpes	138 992	138 992
dont subventions Communes et Conseil général	38 275	50 000
dont subventions bailleurs sociaux	64 900	75 000
dont subventions européennes	99 249	45 625
dont autres subventions (info énergie Rhône-Alpes, Gaz de France, Ecocités, etc.)	28 575	45 000
dont autres produits	93 463	79 500
Charges :	1 067 000	1 019 926
dont charges de personnel	789 500	769 426
dont autres charges	277 500	250 500

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 354 085 € au profit de l'Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise (ALE) dans le cadre de son activité pour l'année 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 354 085 € au profit de l'association Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise (ALE) dans le cadre de son activité pour l'année 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'ALE définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 830 - opération n° OP27O0102.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mars 2013.